

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 45 (1916)

**Heft:** 18

**Artikel:** M. Pierre-Maurice Masson, ses thèses de doctorat [suite]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1038848>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pant à leur base de forêts moutonnées, puis se revêtant de pâturages, et enfin élancant vers le ciel leurs cimes ensolillées. De cet ensemble merveilleux se dégage une impression de paix, de puissance et de grandeur qui élève la pensée, caresse l'âme et la purifie.

(*A suivre.*)

Antonin BONDALLAZ.

---

## M. Pierre-Maurice Masson ses thèses de doctorat

(Suite)

---

### La thèse secondaire<sup>1</sup>

« Il n'est pas sans intérêt, dit M. Masson, dans l'*Avant-Propos* de son monumental ouvrage, que dans l'œuvre entière d'un grand écrivain, il y ait un texte privilégié, dont on puisse suivre pas à pas la genèse et le développement, où l'on puisse venir étudier par le menu son vocabulaire, les procédés, j'allais presque dire, les manies de son style et l'allure instinctive de sa pensée. » Au jugement du docte et regretté critique, *La Profession de Foi du Vicaire Savoyard* est l'un de ces ouvrages ; elle occupe une place capitale dans la vie et l'œuvre de Rousseau : elle est même « une manière de centre spirituel, où presque tous les systèmes philosophiques et religieux du XVIII<sup>me</sup> siècle ont en quelque sorte leur écho<sup>2</sup>. »

Cette considération d'ordre purement historique et littéraire indique la raison pour laquelle M. Masson a choisi *La Profession de Foi du Vicaire Savoyard* comme sujet de sa thèse secondaire. Une modestie poussée trop loin dans le cas particulier l'a empêché de croire que son superbe volume ferait peut-être trop d'honneur au paradoxal écrivain, dont le génie malfaisant a semé à travers

<sup>1</sup> *La « Profession de foi du Vicaire Savoyard » de Jean-Jacques Rousseau*, édition critique d'après les manuscrits de Genève, Neuchâtel et Paris, avec une introduction et un commentaire historique, *Collectanea Friburgensia*, Publications de l'Université de Fribourg, nouvelle série, Fasc. XVI (25<sup>me</sup> de la collection), un gros volume grand in-8° de CX + 508 pages, avec 2 planches hors texte, Fribourg, Librairie de l'Université et Paris, Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, 1914.

<sup>2</sup> *Avant-Propos*, p. v.

le monde tant d'idées perverses et tant de principes corrupteurs. Se plaçant à un autre point de vue que celui des intérêts possibles du catholicisme, il a jugé que le cas de Jean-Jacques présente un grand mérite historique et littéraire. « Le problème religieux, dans ses rapports avec la morale et le bonheur, était de tous celui qui s'imposait le plus fortement » à l'auteur de l'*Emile*. Son enfance calviniste, l'aventure de sa conversion au catholicisme, les inquiétudes et les incertitudes de sa vocation, les études que successivement il a entreprises, tout cela le maintient en familiarité constante avec les questions religieuses. Les Encyclopédistes avec lesquels il entre en relations d'affaires et d'amitié, ne parviennent pas à le décider de combattre sans réserve sous leur drapeau. Avec persévérence et courage, il oppose les affirmations de son credo restreint aux négations radicales de leur complète incrédulité. Tout ce qu'il se permet sans scrupule, c'est de varier, de changer la nature de sa doctrine et partant la teneur toujours revisée des articles de son symbole.

Dans la belle *Introduction* qu'il a mise en tête de son volume, M. Masson donne une histoire complète de ces incertitudes et de ces tâtonnements. Jean-Jacques nous apparaît cruellement tiraillé de deux côtés à la fois : d'une part, il se rappelle les principes religieux, qui lui ont été inculqués dans sa jeunesse, alors qu'il était encore dans la ferveur ardente de sa singulière conversion au catholicisme ; de l'autre, il entend les objections et les négations effrénées des encyclopédistes et des déistes de son temps. Placé entre deux, sans principes très fixes pour sa conduite, ballotté par les considérations des uns et les sophismes des autres, il subit bientôt une violente crise, dont il a laissé le touchant récit et qui lui a fait éprouver l'impérieux besoin d'avoir des convictions arrêtées, qui soient pour le reste de sa vie des phares lumineux éclairant la route de sa frêle nacelle.

Cette épreuve très dure qu'a subie l'auteur de l'*Emile*, bat son plein vers l'année 1755. Elle dura plusieurs années. Pendant le gros de la tourmente, la vie parut à Jean-Jacques « un tel labyrinthe d'embarras, de difficultés, de tortuosités, de ténèbres » qu'il fut tenté d'abandonner ses longues recherches et de se laisser aller au gré de la fantaisie, sans prêter attention aux indications de la boussole qu'il s'était choisie. Toutefois, il parvint à réunir assez de forces pour résister à la suggestion ; il se remit au travail et, dit-il, « je me décidai pour toute ma vie sur tous les sentiments qu'il m'importait d'avoir... et le résultat de mes pénibles recher-

ches fut tel, à peu près, que je l'ai consigné dans la *Profession de Foi du Vicaire Savoyard*<sup>1</sup> ».

Il faut avouer néanmoins que Jean-Jacques n'est pas arrivé du premier coup aux formules complexes de son étrange Vicaire ; il a hésité longtemps et avant de s'incarner dans celui qu'il a appelé le « bon prêtre » de Turin, il a eu recours à d'autres truchements, dans le sein desquels il a épanché les sentiments de son âme angoissée. M. Masson fait une énumération complète de ces confidents ; il analyse également les messages que le philosophe leur adresse, de sorte que nous assistons à un défilé des personnages les plus divers : Voltaire, Mme d'Houdetot, d'Alembert et d'autres encore reçoivent des confidences, dans lesquelles le grand homme propose à peu près le même genre de maximes et où il dit ce qu'il pense désormais « sur le sort de l'homme et sur le vrai prix de la vie ».

De plus en plus pressé par les voix qui retentissent au fond de sa conscience, Jean-Jacques Rousseau prend la résolution d'exécuter enfin le dessein, dont il a déjà tenté la réalisation fragmentaire. Il veut écrire un ouvrage où il dira *ex professo* la nature de sa croyance religieuse. A cet effet il se demande quel cadre et quelle forme il est bon d'adopter ? Tout d'abord il rejette l'idée de formuler son credo en propositions dogmatiques et toutes nues ; il juge avec raison que ce moyen pourrait le rendre ridicule. Il est persuadé qu'il vaut mieux montrer « ses croyances en action, dans un cadre dramatique et impressionnant », qu'il est préférable de dissimuler ses aveux derrière le voile léger de la fiction, bref de recourir à la forme du roman. Les exemples de nombreux écrivains le sollicitent d'ailleurs de marcher sur leurs traces en adoptant une espèce de récit séduisant pour le lecteur et moins dangereux pour l'écrivain. M. Masson en cite plusieurs, qui antérieurement avaient entrepris avec succès « des voyages au pays des rêves théologiques » et dont les narrations avaient passionné le public<sup>2</sup>. Jaloux de ces lauriers, Rousseau prend la résolution de courir sur la même lice.

Une première occasion s'offrit à lui lorsqu'il composa la *Nouvelle Héloïse*. Il se dit que dans la bouche de Julie mourante une confession de foi pourrait produire une forte impression ; seulement, en pareil cas, elle devrait être nécessairement brève et vive, énergiquement exprimée en quel-

<sup>1</sup> *III. Promenades et Réveries.*

<sup>2</sup> Pour le détail, voir les pages XXI à XXV.

ques phrases sentencieuses. L'espace dont il disposait lui parut insuffisant et c'est pourquoi il prit la détermination, puisqu'il avait en chantier un traité de l'éducation, d'introduire dans le volume un chapitre particulier, dans lequel, placé en face de son élève Emile, il dirait à la façon d'un maître et d'un philosophe, la religion qu'il ne faut pas avoir — celle des Encyclopédistes — et celle qui est la vraie, celle qu'il faut embrasser, la sienne : « Jeune homme, prends et lis ! »

Parvenu à ce point de son exposé, M. Masson entreprend une mise en parallèle de la *Profession de Foi* et des *Confessions* de Jean-Jacques. La comparaison est poussée jusque dans les détails les plus ténus et les plus subtils ; elle constitue une preuve convaincante : les unes vérifient l'autre, « les *Confessions* ajoutent aux déclarations du Vicaire une garantie posthume ». Une érudition poussée jusqu'à la connaissance des moindres détails des œuvres de Rousseau permet à M. Masson de démêler ce qu'il y a d'historique dans le portrait des deux prêtres, de fixer les frontières de la réalité et de la fiction romanesque, de débrouiller enfin les fils du plus compliqué des écheveaux. Le chapitre est l'un de ceux qui font le mieux ressortir la vaste étendue des connaissances du distingué professeur.

On peut en dire autant du chapitre suivant, intitulé « La rédaction et les suggestions contemporaines ». Il s'agit de déterminer la nature du rôle que dans l'*Emile*, joue la *Profession de Foi*. Ce lot, est-il celui d'une part essentielle ou simplement intégrante ? M. Masson fait voir que primordialement les deux œuvres n'ont pas été écrites l'une pour l'autre. La *Profession de Foi* a une valeur indépendante du reste de l'ouvrage ; elle a été rédigée séparément ; elle forme un tout qui révèle une généalogie différente ; elle a une existence, dont le sort a été provisoirement lié à celui de l'*Emile*, en attendant que son auteur lui accordât l'honneur de paraître séparément, selon les exigences de sa nature et de son contenu. Il est même probable que la *Profession de Foi* est antérieure à l'ensemble des chapitres qui composent l'*Emile* et que la première rédaction a été conçue dans un esprit de conciliation favorable aux Encyclopédistes. Mais sur ces entrefaites, a lieu la rupture, le grand déchirement. Jean-Jacques acquiert la persuasion qu'il a été trahi par ses amis. Il rompt publiquement avec eux. Le dépit qu'il ressent lui fait reprendre son œuvre ; il se décide à la rendre plus agressive à l'égard de l'incrédulité de d'Alembert et à dénoncer « la forfaiture » de Diderot.

Commencée par un ami de l'Encyclopédie, la *Profession de Foi* se métamorphose au point de devenir un anathème lancé contre les Encyclopédistes, mortels ennemis, non seulement de l'idée chrétienne, mais encore du simple théisme.

\* \* \*

La destinée de la *Profession de Foi* fut un peu celle de l'*Emile* ; « c'est elle qui rendit si angoissante pour Rousseau l'impression du livre et qui faillit la terminer en tragédie ». M. Masson rapporte dans le détail les péripéties de la périlleuse aventure ; aux incidents déjà connus, il en a ajouté d'autres, qu'il a eu la bonne fortune de découvrir. C'est surtout ceux-là qu'il importe de relever.

Comme pour les volumes qu'il avait fait paraître depuis 1754, Jean-Jacques avait l'intention de confier l'impression de son ouvrage à Marc-Michel Rey, libraire, à Amsterdam, dont il prisait particulièrement l'exactitude, la franchise et la probité. A la suite de diverses circonstances qu'indique M. Masson, c'est la Maréchale de Luxembourg qui se mit en quête d'un éditeur, sous prétexte qu'elle saurait mieux tirer parti de la publication ; dans ses démarches, elle fut aidée par M. de Malesherbes, dont les fonctions officielles le faisaient entrer en relations avec les principaux éditeurs. Le choix des deux intermédiaires s'arrêta sur un certain Duchesne, libraire, à Paris. Aussitôt, un projet de traité fut rédigé et soumis à l'approbation de l'intéressé. Rousseau signa ; seulement, dans sa pensée, Duchesne ne devait pas être l'imprimeur, mais l'éditeur, ou même le simple dépositaire français. Dans la réalité, d'après les termes de la convention, Duchesne avait acquis pour la somme de 6,000 livres la propriété de l'ouvrage. Après avoir conclu ce premier marché, il en conclut un second ; il entre en négociations avec un vieux libraire de Hollande, du nom de Néaulme, dont il entend faire son coéditeur et auquel il cherche à vendre le plus cher possible le droit d'imprimer le volume en Hollande parallèlement à l'édition de Paris.

Quand il apprend ces nouvelles, le soupçonneux Jean-Jacques flaire des machinations tramées à ses dépens et tombe dans des alarmes, que la lenteur de l'impression augmente encore. Après deux mois, il n'a reçu que les épreuves de la première feuille ; cette constatation redouble son trouble, qui atteint bientôt le paroxysme. Le malheureux s'envière, s'affole à la façon d'un névrosé, « qui se sent finir ». Avec le temps, en novembre 1761, son état d'âme est voisin des phobies et des hallucinations, qu'il connaîtra

plus tard, vers la fin de sa vie. Il croit sérieusement que les « Jésuites ont confisqué son manuscrit et qu'ils n'attendent plus que sa mort imminente pour défigurer son œuvre et déshonorer sa mémoire ». Par tous les moyens qui sont à sa disposition, M. de Malesherbes essaye en vain de le rassurer. La Maréchale de Luxembourg s'associe de son mieux à cette œuvre d'apaisement pathologique, mais elle ne réussit guère mieux. M. de Malesherbes prend l'inutile précaution de faire surveiller par un inspecteur de la librairie l'impression du volume ; mais Rousseau n'est pas encore satisfait. Persuadé de la perte de son précieux manuscrit, il se remet sur son brouillon tout malade qu'il est ; il s'attelle à la tâche très dure de rétablir le texte, auquel il s'était arrêté lors de la dernière révision de son ouvrage, et lorsqu'il a terminé son fiévreux travail de mise au point, la publication des deux premiers volumes touche à sa fin. Les Jésuites n'avaient pas confisqué le précieux manuscrit !

L'*Emile* parut vers le 15 mai ; on le payait 15 livres au Palais-Royal. Tout de suite, le succès fut considérable. Les critiques du temps parlent « du grand bruit » que fait la publication, puis, lorsque le public s'est rendu compte des idées perverses que contient l'ouvrage, « du scandale » qui en résulte. La police s'émeut tellement que le 3 juin l'édition est confisquée. La saisie judiciaire a pour résultat de faire vendre les exemplaires, qui ont pu échapper au naufrage, à des « prix exorbitants ». Rousseau constate avec une joie non dissimulée qu'un acheteur avide a payé 42 livres pour avoir son exemplaire. Sa joie fut de courte durée ; quelques jours plus tard, il apprend une nouvelle bien propre à l'émoi : le Parlement venait de condamner l'*Emile* au feu et de décréter l'auteur de prise de corps.

\* \* \*

A la connaissance fondée de M. Masson, il existe quatre exemplaires manuscrits autographes de la *Profession de Foi* ; tout au moins, il y en a seulement quatre, qui offrent un texte complet ; ceux qui peuvent nous manquer ne devaient contenir que des esquisses ou des rédactions fragmentaires. Dans ces conditions, il paraît possible au savant critique de reconstituer la généalogie de ces divers manuscrits.

Il y a d'abord les deux lettres adressées par Jean-Jacques « à une dame de ses amies », qui forment deux fascicules indépendants, dont les feuillets sont divisés en deux parties, celle de droite contenant le texte primitif, celle de gauche, les additions et les corrections. L'état actuel de

ces brouillons ne permet pas de discerner avec certitude ce qui appartient à la rédaction primitive des *Lettres à Sophie* et ce qui a été ajouté ou modifié en vue de la composition de la *Profession de Foi*.

Ce manuscrit partiel n'a pas dû être le seul. Dans la composition, Jean-Jacques procédait par morceaux séparés, qu'il groupait et réunissait plus tard, après les tâtonnements, par lesquels il mettait à l'épreuve sa puissance d'invention. C'est ainsi qu'à l'époque où a été rédigé l'*Emile*, quelques morceaux de la *Profession* n'avaient pas encore trouvé leur place définitive. Assis à sa table de travail, Rousseau était souvent frappé d'impuissance ; alors, il se levait, sortait, allait se promener à travers la campagne ou encore s'enfonçait dans quelque forêt, méditant et cherchant ce qui lui manquait. Quand le soir était venu, il rentrait au logis et se mettait à transcrire ce que la réflexion lui avait fait découvrir, dans des pages d'attente, qui ne trouvaient pas tout de suite leur emploi. Ainsi se formaient des cahiers de brouillons, dont l'existence nous est affirmée par divers contemporains cités par M. Masson et qui contenaient parfois des fragments considérables des principales œuvres de Jean-Jacques, entre autres des idées éparses et des passages entiers de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Emile*. L'un de ces témoins disait que dans ces cahiers, il faut voir « le creuset, où l'écrivain jetait ses pensées, jusqu'au moment où elles en jaillissaient avec l'éclat et la pureté qu'elles ont dans ses immortels écrits ». Rousseau lui-même fait allusion à l'existence de semblables manuscrits ; M. Masson cite divers exemples qui ont la valeur d'une preuve. Ce qu'étaient ces cahiers, dont aucun exemplaire n'est arrivé jusqu'à nous, on peut facilement se l'imaginer : pages inorganiques contenant des fragments, que le hasard mettait à la suite, vrais chantiers de matériaux à peine dégrossis, dont l'auteur se servait pour la composition de ses ouvrages et qui ont dû exister pour la *Profession de Foi* comme pour les autres livres.

M. Masson regrette que « nous ne puissions plus apercevoir la *Profession de Foi* dans cet état chaotique qui précédait l'organisation ». Le premier manuscrit qui la contient, nous la présente déjà constituée dans ses parties essentielles. Ce manuscrit est celui que Jean-Jacques a confié à son ami Paul Moulton, au printemps de 1778, et qui appartient de nos jours à M. Léopold Favre, de Genève. Il comprend 262 feuillets écrits au recto et au verso. Chacun est divisé en deux parts, de manière à laisser une partie en

blanc, destinée, cas échéant, à recevoir les additions et les corrections. Ce manuscrit contient la première rédaction d'ensemble, le premier texte complet, pouvant servir de base à une révision et à des élargissements possibles, à des transformations et à des développements nouveaux. Les pages sont barrées de grands traits transversaux, ce qui était pour Rousseau une façon de marquer les endroits utilisés.

Le manuscrit du Palais-Bourbon appartient de nos jours à la bibliothèque de la Chambre des députés, héritière de celle de la Convention française, à laquelle il a été probablement donné par la veuve de Jean-Jacques. Il se compose de trois volumes in-8°, reliés en maroquin rouge. Le texte continu se trouve sur le recto des feuillets, les notes et les additions sont au verso. C'est ce manuscrit que Rousseau, dans une lettre à Moulton, appelle son « brouillon ». Il est le plus connu de tous.

La bibliothèque publique de Genève possède, de son côté, un manuscrit complet en deux volumes reliés en maroquin rouge, avec dentelle extérieure et intérieure. C'est la copie qui a été livrée à Duchesne. Enfin, la même bibliothèque possède la copie originale de la *Profession de Foi*, sous forme de mince plaquette reliée en rouge, qui comprend 38 feuillets et que Jean-Jacques a envoyée à son ami Moulton. M. Masson prouve surabondamment que, « chronologiquement postérieure à la copie pour l'impression, cette copie lui est logiquement et littérairement antérieure ».

Tels sont les autographes que M. Masson a comparés, étudiés, analysés, mis en parallèle, fouillés et compulsés jusque dans les moindres détails, pour donner son édition critique. La richesse des matériaux qu'il a recueillis avec une sagacité et une persévérance également dignes d'admiration, ne lui a pas permis de juxtaposer toutes les rédactions successives des manuscrits ; il a dû s'arrêter à la reproduction du texte de Rousseau sous deux aspects différents, les deux aspects extrêmes, celui du point de départ et celui du point d'arrivée, qui se développent grâce à une sage disposition sur deux pages parallèles. « La page de gauche, purement critique, permet de suivre la progression de l'œuvre, depuis les débuts que nous pouvons atteindre jusqu'à son achèvement. La page de droite, qui est surtout historique, reproduit l'édition originale, avec les quelques variantes de l'édition de Genève et fait connaître les sources de Rousseau. »

Sous le titre *Rédactions manuscrites*, que porte la page

de gauche, M. Masson donne le plus ancien texte cohérent et complet que nous possédons de nos jours. Le plus souvent, ce texte est fourni par le manuscrit Favre ; pour quelques pages importantes, par les cinquième et sixième lettres à Sophie, que M. Masson a été obligé de rejeter aux *Appendices*. Lorsque des lacunes d'une certaine importance se présentent, quand il manque des paragraphes ou des développements entiers, M. Masson les rétablit en se servant du manuscrit, où ils apparaissent pour la première fois. La différence des caractères et des signes conventionnels, heureusement imaginés, servent à faire connaître les changements de manuscrits, les corrections et les additions. De la sorte, on a devant soi un texte, un, homogène, qui offre partout la plus ancienne rédaction saisissable et met sous les yeux du lecteur quantité de renseignements précieux sur le dessein de Rousseau, sur sa psychologie d'écrivain et sur les procédés de son art. Ici ou là, on surprend des confidences ; les phrases non étudiées du premier jet, spontanément sorties de la plume, révèlent les angoisses de la recherche ou l'allégresse de la trouvaille qui vient d'être faite, elles disent les scènes du drame intime qui se joue derrière les coulisses, elles nous font enfin assister à la naissance de certains morceaux restés célèbres, dont on suit « l'élargissement et l'orchestration progressive jusqu'au texte de la dernière rédaction ».

La page de droite contient la partie historique. En haut, au premier étage, est reproduit le texte de l'édition originale ; au rez-de-chaussée, M. Masson a inséré un commentaire historique, où il n'a pas voulu faire œuvre de philosophe, ni de théologien, mais où son admirable érudition lui permet d'identifier toutes les citations dissimulées, de signaler les ripostes, les allusions discrètes aux faits du jour, les ouvrages dont l'écrivain s'est inspiré, les plagiats inavoués, bref tout ce qui peut illustrer et faire connaître l'histoire des idées et de la doctrine contenue dans la *Profession de Foi*. Le commentateur est d'une scrupuleuse impartialité ; à l'occasion toutefois, il laisse deviner sa foi religieuse. Certaine note, discrètement choisie entre mille, décèle la noble préoccupation de signaler l'erreur, de rétablir les droits de la vérité méconnue : c'est le chrétien qui parle par la bouche d'un exégète comme dom Calmet, d'un orateur comme Bossuet, d'un philosophe ou d'un théologien comme saint Thomas d'Aquin. Une conclusion découle de l'ensemble de cet admirable commentaire : outre qu'il révèle une énorme érudition, il montre, avec preuves à l'appui, qu'il n'y a guère

d'idées vraiment nouvelles dans la *Profession de Foi* ; tout avait été dit et redit par les moralistes ou les apologistes antérieurs, de sorte que la nouveauté réside simplement « dans l'accent et l'élan qui emporte tout ». Selon le mot très juste de M<sup>me</sup> de Staël, Rousseau « n'a rien découvert, mais il a tout enflammé ».

(A suivre.)

J. F.

—————\*

## EN TEMPS DE GUERRE

Toujours la guerre ! Hélas ! Ce cauchemar sans fin  
Me poursuit nuit et jour et m'accable et m'obsède.  
Je n'en dors plus, j'en rêve et j'appelle à mon aide  
Mon Dieu pour qu'il me garde à l'ombre de sa main.

Je vois tous ces soldats qui, rangés en bataille,  
Marchent pleins de bravoure aux terribles combats ;  
Je perçois les échos de l'affreux branle-bas  
Dont l'Europe agonise et la terre tressaille.

Je pense à ces milliers et milliers de vaillants  
Qui tombent à chaque heure, innocentes victimes,  
Aux familles en deuil de ces héros sublimes,  
Qui ne reverront plus frères, maris, enfants.

A ceux qui sont couchés sur les champs de carnage,  
Appelant à grands cris au secours, mais en vain.  
La mort sera pour eux le bon Samaritain ;  
Oh ! Mourir loin de tous, à la fleur de son âge !

A ceux qu'on voit errer mutilés et sanglants,  
Inutiles fardeaux, misérables épaves ;  
On a beau les orner de l'étoile des braves,  
Ils n'en restent pas moins de tristes impuissants.

Aveugles ou manchots ou la face meurtrie,  
O glorieux débris, invalides, perclus,  
Les morts sont plus heureux, car ils ne souffrent plus,  
Mais vous serez toujours l'honneur de la patrie !

Et ces cités en feu, si riantes jadis,  
Qui ne sont plus que cendre et désert et fumée ;  
O foyer paternel, ô maison bien-aimée,  
Aujourd'hui la ruine, hier le paradis !

Et tous ces déportés, ces bandes désolées  
Où les enfants ont faim, où les vieillards ont froid ;  
Chassés de leur pays, ils regrettent leur toit,  
Et l'on entend gémir les femmes violées.